

► **Public concerné :**

Cette action est destinée prioritairement aux **élus, salariés de collectivités, agents des services de l'État, enseignants, représentants d'associations ou d'entreprises, secouristes, étudiants**, architectes et notaires. Dans la mesure des places disponibles, cette action sera ouverte à toute personne désireuse de se former sur le sujet.

► **Renseignements et inscriptions :**

Afin de privilégier l'aspect interactif et participatif, le nombre de participants est limité. Pour vous inscrire, retournez le bulletin d'inscription **avant le 13 juin 2014** à :

Marie THOMASSIN - CPIE Vallée de Somme
32, rue d'Amiens
80480 DURY
Tel : 03.22.33.24.26 (ligne directe)
E-Mail : mission1@cpie80.com

► **Adresse de la formation :**

Mairie - Salle du conseil
5, rue de l'Eglise - 80260 NAOURS

Cette action est organisée par l'URCPIE de Picardie (Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement), avec le soutien financier du Conseil régional de Picardie.

Un remerciement particulier aux intervenants de cette journée et à la commune de Naours qui nous accueille.

GRATUIT

Credit photo : Véronique Lespérat-Hecquet

LES JOURNÉES THÉMATIQUES DE L'URCPIE DE PICARDIE
Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

Gérer les risques majeurs naturels
Inondations et mouvements de terrain

Jeudi 19 juin 2014
A Naours (Somme) - Mairie

Ne pas jeter sur la voie publique

Votre territoire est-il bien préparé ?

1

Quelles seraient les conséquences d'un risque naturel (par exemple une inondation) ?

- **Dégâts humains** : victimes ayant subi des dommages corporels et psychologiques.
- **Dégâts matériels** : dégradation des habitations, des réseaux, des entreprises, des bâtiments publics...
- **Un territoire paralysé** : circulation difficile, remise en état, nettoyage, réparations...

En anticipant, vous pouvez réduire les dégâts et préserver votre territoire.

2

Comment faire pour limiter les dégâts ?

- **Réaliser un Plan Communal de Sauvegarde** ou PCS, vous permettra de mettre au point des fiches-action à utiliser en cas de crise.
- **Informer la population** en réalisant votre DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs), en le diffusant (réunions publiques) pour réduire la vulnérabilité de votre territoire.

Un citoyen averti en vaut deux !

L'objectif de cette formation est de promouvoir **une culture du risque majeur** et de **réduire la vulnérabilité des territoires**.

A l'issue de cette journée d'information, vous disposerez des premières clés pour **identifier les différents risques naturels** présents sur votre territoire et vous approprier ainsi les mesures de prévention et de gestion de crise qui doivent être mis en place.

ANTICIPER l'inondation, c'est **assurer la compétitivité de votre territoire**.
NE VOUS LAISSEZ PAS SURPRENDRE... PRÉPAREZ-VOUS !

08h45 Accueil des participants autour d'un café

09h00 La notion de risque majeur : historique, enjeux et acteurs
Marie THOMASSIN (URCPIE de Picardie) et Danièle BAZIN (IFFO-RMÉ)

09h45 Les risques majeurs dans la Somme et sur le territoire
Préfecture de la Somme

10h00 Le risque inondation
Olivier MOPTY (AMEVA)

10h30 Pause

**10h45 Le risque «Mouvements de terrain et cavités souterraines»
Visite des grottes de Naours**
Prévoir des chaussures adaptées
Caroline MERLE (Ville d'Amiens)

12h30 Pause déjeuner (repas offert)

**14h00 La gestion de crise : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
le Document d'Information Communal**
Préfecture de la Somme et Caroline MERLE (Ville d'Amiens)

15h15 Pause

15h30 Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)
Marie THOMASSIN (URCPIE de Picardie)

15h45 Culture du risque et éducation aux risques majeurs
Marie THOMASSIN (URCPIE de Picardie)

16h00 Bilan et évaluation

16h30 Fin de la journée